

Compte-rendu de la commission technique du mardi 16 septembre 2025

Etaient présents (28) :

AUGY Sandrine	ABO ERG
BLUSSEAU Aurélie	DIE Remediation
BOUCHERY Nicolas	APAVE
BRETON Julien	RSK Environnement
CORDONNIER Nathalie	SUEZ Consulting
CROZE Véronique	ELEMENT TERRE
DEGHAN Mahsa	FONDASOL
FAZENDA Nathalie	KALIES
FOURAGE Nicolas	SOCOTEC
GERGELY Philippe	PRACTICWAY
GUELORGET Yves	ANTEA GROUP
HIEZ David	TAUW France
HOUTH Aurélie	GEOLIA
JACQUOT Aurore	MICROHUMUS
JUMEAU Thierry	SOLER IDE
LACOUR Virginie	INOVADIA
de LA HOUGUE Christel	UPDS
LECLERC Franck	UPDS
MORIN Nathalie	SOCOTEC
PACAUD Olivier	BREZILLON
PERROT Reynald	TAUW France
POULIQUEN David	DEKRA
PUAUX Jean-Marc	SUEZ IWS
RICHARD Jean-Yves	SARPI Remediation
SALOMONE Anaïs	SEREA
SIBOURG Olivier	BUREAU VERITAS
URVOY Gaëtan	EODD Ingénieurs Conseils
ZMIJEWSKI Julie	ARTELIA

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2025.

Le compte-rendu de la commission technique du 24 juin 2025 est adopté.

2. Intervention de M. Bougerolles, Société ETANDEX et M. THEVENIAUX, SPPM

Cf. diaporama en annexe.

SPPM est le fabricant des procédés d'étanchéité ; ETANDEX est l'applicateur. Il s'agit d'une résine époxy armée (avec de la fibre de verre ou du carbone selon les besoins) ; il n'y a pas d'émanations de COV et ils savent gérer les points particuliers (passages de canalisations...). 3 des produits disposent d'un avis technique du CSTB. Ces revêtements peuvent s'appliquer sur tout type de support pollué. Ils limitent les phénomènes de convection. Sur la base des modélisations, les transferts de 97 à 99% des polluants sont bloqués. En cas de fuite, ces

revêtements peuvent être réparés. Les produits sont garantis 10 ans. Les coûts de fourniture et pose sont d'environ 75 € HT/m².

3. Informations diverses : publications récentes, dates à retenir

Cf. diaporama en annexe.

Le salon SOILite qui se tient le 23 octobre à Lille ne figure pas dans la liste des évènements.

4. Point sur les GT et textes en cours

Cf. diaporama en annexe.

GT Guide AUDITS : Consultation sur le projet de guide, élargie à toutes les sociétés certifiées, en cours jusqu'au 3/11. Les adhérents UPDS sont invités à relire notamment les questions concernant les attestations qui n'ont pas fait l'objet d'une pré-consultation.

Actions :

- Christel diffuse la consultation à toutes les sociétés certifiées LNE SSP (volontaire et réglementaire).
- Christel diffuse aux adhérents qui avaient fait des commentaires lors de la pré-consultation les réponses apportées par le GT.

Norme NF X31-615 : Les adhérents considèrent que le contenu ressemble plus à un mode opératoire qu'à une norme. Ils craignent une augmentation des non-conformités si les auditeurs vérifient chaque point. De même, les maîtres d'ouvrage pourraient refuser les prélèvements s'ils n'ont pas respecté strictement la norme.

Pour plus de clarté de la norme deux possibilités sont envisageables :

- préciser que ce qui relève d'une recommandation n'est pas opposable en audit et mettre en avant tout ce qui relève d'une exigence ;
- retirer de la norme tout ce qui relève d'une recommandation et renvoyer pour cela vers les guides INERIS.

Néanmoins, les commentaires génériques sur la norme ont peu de chance d'être pris en compte par l'AFNOR ; il vaudrait mieux relire la norme et remplacer les obligations par des recommandations sur les éventuels points bloquants.

Action : les adhérents renvoient leurs commentaires sur le projet de norme à Christel avant le vendredi 19 septembre au soir.

5. Préparation de la rencontre UPDS/B3S du 24/09 sur les attestations

Cf. diaporama dédié à ce sujet en annexe.

Action : Christel envoie la liste des questions aux adhérents qui participent à la réunion avec le B3S.

6. Sujets divers.

Prochaine réunion : 18 novembre 2025 de 10h à 12h30 (lieu à définir)